



Association des Secrétaires Généraux des Parlements Francophones (ASGPF)

Rapport d'activités pour l'année 2010 - 2011

Par :

**Marie Joséphine DIALLO
Présidente de l'ASGPF
Secrétaire Général de l'Assemblée
nationale du Sénégal**

Depuis notre dernière Assemblée générale et le Colloque sur « les commissions parlementaires dans l'espace francophone » qui se sont tenus à Paris en octobre 2010, l'Association poursuit, sans relâche, ses activités dans la dynamique qui a toujours inspiré ses actions.

Forts de l'héritage de nos prédécesseurs et guidés par l'élan de renouveau que vous avez su insuffler à notre Organisation, nous sommes toujours restés dans cette ligne.

C'est dans ce cadre que l'Association a mené un certain nombre d'activités dont voici la quintessence :

ANNEE 2010

Réunion du Bureau :

Le Bureau de l'Association s'est réuni à l'Assemblée nationale française, le 30 septembre 2010, pour, entre autres, préparer son Assemblée générale, faire le point sur l'organisation et le financement du projet de séminaire sur « **le statut du personnel parlementaire** » et évoquer les préparatifs du colloque sur « **le rôle des commissions parlementaires dans l'espace francophone** ».

La situation financière de l'Association a aussi été abordée.

Assemblée générale :

Elle s'est tenue à l'Assemblée nationale française le 1^{er} octobre 2010, au lendemain de la réunion du Bureau, et a enregistré la participation d'une quarantaine de membres de l'ASGPF provenant de vingt-trois (23) Parlements des régions Europe, Afrique, Amérique et Asie-Pacifique.

Les discussions ont porté sur :

- l'état des relations entre l'Association des Secrétaires généraux des Parlements Francophones (ASGPF) et l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) ;
- la situation à Haïti présentée par le Secrétaire général de la Chambre des Députés d'Haïti ;
- la poursuite des démarches entreprises auprès d'autres associations de secrétaires généraux et de réseaux des personnels de parlements pour obtenir un statut d'observateur ;
- la nécessité de redéfinir le partenariat de l'Association avec l'Institut de la Banque Mondiale (IBM), au sujet de l'organisation de séminaires de formation qui répondent aux besoins et aux réalités spécifiques de nos parlements, notre objectif étant la défense et l'illustration du français comme langue de travail.

Puis, l'Assemblée générale a adopté, à l'unanimité :

- une résolution pour exprimer sa solidarité et son soutien au peuple haïtien ;
- une proposition de modification des textes de l'ASGPF, définissant les modalités d'attribution du statut d'observateur.

Ensuite, Monsieur Jean-Luc LALA, Secrétaire général administratif de l'APF, a fait le point sur le recueil des pratiques parlementaires dans l'espace francophone et a demandé aux secrétaires généraux de mettre en place un système d'alerte permettant sa mise à jour permanente.

Enfin, le mandat du Bureau étant arrivé à expiration, l'Assemblée générale a procédé à l'élection de nouveaux responsables.

Un vibrant hommage a été rendu au Président sortant et à son équipe méritante.

C'est au cours de cette même rencontre que la ville de Libreville a été choisie pour abriter cette Assemblée générale, à l'invitation de nos deux (02) collègues Secrétaires généraux du Parlement gabonais.

- **Colloque sur « les commissions parlementaires dans l'espace francophone : diversité / modèles » :**

L'Université de Toulouse, en partenariat avec l'ASGPF, a organisé, dans les locaux de l'Assemblée nationale et du Sénat français, les 1^{er} et 2 octobre 2010, sous le haut patronage de Messieurs Bernard ACCOYER, Président de l'Assemblée nationale, et Gérard LARCHER, Président du Sénat, un colloque sur le thème : « **Les commissions parlementaires dans l'espace francophone : diversité / modèles** ».

Près de cent-soixante (160) personnes ont pris part aux travaux, y compris des étudiants. Des contributions de haut niveau ont été faites par des universitaires européens et africains spécialistes de la matière parlementaire, des secrétaires généraux, des fonctionnaires affectés au niveau des commissions.

Madame Michèle ANDRE, Sénatrice, Présidente de la Délégation aux droits des femmes, et Vice-Présidente de la Commission des Affaires parlementaires de l'APF, y a fait un témoignage très remarqué.

Des débats riches se sont instaurés autour des axes suivants :

- les commissions dans l'organisation des parlements : modèles, typologies et cultures constitutionnelles ;
- les commissions parlementaires et la fonction législative ;
- les commissions parlementaires et les activités de contrôle.

Les participants se sont longuement interrogés sur l'existence d'un modèle type de commission parlementaire, tant les procédures diffèrent d'un parlement à un autre, les traditions parlementaires étant variées.

Ce colloque, dont les conclusions seront disponibles très prochainement, a pu être organisé grâce au précieux concours de Monsieur Michel COUDERC, Président-Fondateur et Président Honoraire de l'Association. Au vu du succès de cette rencontre, l'ASGPF envisage de la pérenniser.

Nos remerciements vont encore à Madame Corinne LUQUIENS et à Monsieur Alain DELCAMP, respectivement Secrétaire général de l'Assemblée nationale et Secrétaire général du Sénat, pour leur implication dans l'organisation et la réussite du colloque.

ANNEE 2011

- Réunions du Bureau :

Elles se sont tenues à Paris le 21 janvier 2011 et à Libreville, hier, 23 août 2011.

Au cours de ces réunions, le Bureau, toujours soucieux d'atteindre les objectifs que l'Association s'est fixée, a beaucoup réfléchi sur les voies et moyens à mettre en œuvre pour consolider ses acquis, améliorer son fonctionnement, s'ouvrir en diversifiant ses relations et réaliser ses projets. Ceci, afin de contribuer davantage à la mise en place d'une administration parlementaire bien outillée et pérenne dans nos assemblées.

Cela suppose des moyens financiers conséquents. A ce propos, la parole sera donnée à Monsieur Michel BONSAINT, Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec, et Trésorier de l'ASGPF, pour le point sur la situation financière et l'état des cotisations. Nous attendons des propositions pour trouver une solution pouvant aider au paiement régulier de ces cotisations, car les arriérés sont encore importants. Or, s'acquitter de sa cotisation est non seulement un devoir, mais aussi un impératif pour la survie de notre Organisation.

La préparation de **l'Assemblée générale** a également été au cœur des débats.

- Réunion du Bureau de l'APF :

Le Bureau de l'APF s'est réuni à Québec, les 31 janvier et 1^{er} février 2011.

Comme le stipule l'Accord-Cadre entre l'ASGPF et l'APF, l'Association était représentée à cette instance par sa Présidente, qui y a présenté son rapport d'activités.

C'est le lieu de se féliciter, une fois de plus, de l'excellence des relations entre nos deux (02) Institutions et de remercier Messieurs Jacques LEGENDRE, Secrétaire général parlementaire, et Jean-Luc LALA, Secrétaire général administratif, ainsi que leur équipe, pour la qualité de leur collaboration, leur disponibilité et leur appui constant.

Par ailleurs, plusieurs secrétaires généraux ont eu l'opportunité de participer à la XXXVII^{ème} Session de l'APF qui s'est déroulée à Kinshasa (République Démocratique du Congo) en juillet dernier, et à la réunion du Comité des Secrétaires administratifs. Il faut saluer ici l'initiative de Monsieur LALA qui, en réunissant ce comité, renoue avec une tradition qui nous avait valu un surcroît d'efficacité.

Après l'élection du nouveau Bureau de l'APF, une lettre de félicitations a été adressée, au nom de l'Association, à Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président de l'Assemblée nationale du Burkina Faso, promu Président de l'APF.

Nous lui souhaitons plein succès dans sa mission et l'assurons que notre partenariat, déjà si fécond avec l'APF, ira se renforçant.

- **Conférence Interparlementaire sur la Diversité des Expressions Culturelles (CIDEC) :**

Suite à l'invitation de notre collègue Michel BONSAINT, l'Association a pris part à cette importante rencontre qui s'est tenue à Québec, les 2 et 3 février 2011. La manifestation a connu un franc succès et a vu la participation d'éminentes personnalités.

Les travaux ont été sanctionnés par une déclaration.

Activités en perspective :

- **Projet de séminaire sur le statut du personnel parlementaire :**

Faisant suite au séminaire sur « la Gouvernance parlementaire : pour une administration parlementaire performante en Afrique » qui s'est tenu en juillet 2009, à Ouagadougou, des démarches avaient été entreprises par mon prédécesseur, Monsieur François COTE, pour l'organisation d'un deuxième séminaire de formation portant sur le statut du personnel parlementaire, à l'intention des secrétaires généraux des parlements francophones de la Région Afrique et de leurs collaborateurs.

Un accord avait été trouvé avec l'OIF pour l'inscription de cette activité dans son budget 2011, et une première synthèse des réponses faite par l'Assemblée nationale du Québec.

Au sortir de la réunion du Bureau du mois de janvier, nous avons repris contact avec l'OIF, pensant que le dossier était déjà ficelé. Dans sa réponse, Monsieur Hugo SADA, Délégué à la paix, à la démocratie et aux droits de l'Homme, nous informe que « l'opération n'est pas inscrite dans la planification des activités 2011 de la Délégation ». Néanmoins, l'OIF est intéressée à examiner notre projet. Il faudrait, pour cela, envoyer le programme prévisionnel, retenir le lieu où doit se dérouler la manifestation et élaborer un budget prévisionnel détaillé.

Voilà où nous en sommes. En d'autres termes, le dossier est à reprendre.

La difficulté reste le choix du pays, en raison du calendrier électoral 2012 trop chargé.

- **Organisation d'un deuxième colloque :**

La discussion est en cours avec Monsieur Michel COUDERC, Président Honoraire de l'Association.

Les modalités restent à définir.

Ce colloque devra regrouper certes des experts, mais aussi et surtout des parlementaires et les techniciens, c'est-à-dire les secrétaires généraux et autres fonctionnaires qui les assistent. Le thème suggéré par M. COUDERC porterait sur « le contrôle parlementaire ». Toute autre proposition serait la bienvenue.

Informations :

- **Recherche de financement auprès des organisations internationales :**

L'ASGPF doit s'orienter vers l'élaboration d'une stratégie spécifique pour la recherche des financements nécessaires à l'exécution de son vaste programme d'activités, qui est appelé à se multiplier et à se diversifier.

- **Etat des projets avec l'Institut de la Banque Mondiale :**

Le point sera fait au cours des travaux.

- **Démarches entreprises auprès d'autres organisations de fonctionnaires d'assemblées parlementaires**

Les relations avec le Réseau Africain des Personnels des Parlements (RAPP) sont déjà établies. L'Association sera représentée à sa prochaine Assemblée générale qui aura lieu à Kigali (Rwanda), du 19 au 23 septembre 2011.

S'agissant de l'Association des Greffiers canadiens, les démarches se poursuivent. M. André GAGNON, Greffier adjoint de la Chambre des Communes du Canada, Vice-Président de notre Association, nous donnera de plus amples informations sur la question.

Pour ce qui est de notre demande d'obtenir un statut d'observateur au sein de l'ASGP de l'UIP, elle a été rejetée, car un tel statut ne répond pas, semble-t-il, à la logique de fonctionnement de cette organisation, puisque tous les secrétaires généraux en sont membres.

Cependant, Monsieur Alphonse NOMBRE, Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Burkina Faso, Vice-Président de l'ASGP, pourra rendre compte des travaux susceptibles d'intéresser notre Association.

Le Secrétaire général du Parlement de la CEDEAO a souhaité être invité à participer à nos activités. Le Bureau statuera sur cette requête lorsqu'il sera saisi officiellement.